

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 33

Artikel: Les "planches" de Paris
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vieux grenadiers.

Mon cher Conteur,

Vous avez retrouvé, dites-vous, le curieux menu d'un banquet qui eut lieu, il y a près de vingt ans, à Vevey, et vous venez de le publier dans votre numéro du 11 août dernier. Vous demandez à ce sujet quelques renseignements à un des survivants de cette réunion. Je me fais un plaisir de vous les adresser.

Ce menu, très véridique, fut composé à l'occasion d'un dixième anniversaire : celui de l'occupation des frontières (1870-71) et de l'entrée des soldats de Bourbaki dans notre pays.

Ce banquet commémoratif eut lieu à Vevey, le samedi 5 février 1881, à « l'Ermitage », local situé derrière le Théâtre, là où débuta le « cercle ouvrier ». La réunion fut charmante de cordialité et de patriotiques souvenirs.

Nous nous trouvâmes soixante-cinq anciens grenadiers, ayant jadis porté l'épaulette rouge, et âgés de 27 à 75 ans.

Nous avions décoré la salle. Dans les guirlandes, les épaulettes remplaçaient les roses. Au fond, au-dessus des écussons suisse, vaudois et veveysan, on remarquait le képi galonné (à larges bords et gourmète) ayant appartenu à un grenadier de l'an 1804.

Au milieu du repas, entre le gigot de mouton et la salade, nous arrivâmes une dépêche du cher commandant Charles Burnand, de Moudon, un ancien grenadier aussi et qui a toujours aimé ceux qu'il eut sous ses ordres. Cette dépêche disait ceci : « Un ancien grenadier de Moudon, encore jeune de cœur, quoique perdu, pense à ses camarades réunis à Vevey. » Elle fut acclamée par des hurrahs et reçut immédiatement sa réponse.

D'autre part, les capitaines Cheseaux (de Lavey), Burnier (d'Aigle), Neveu (de Leysin), Chausson-Loup (de Rennaz), etc., adressèrent des lettres aimables, renfermant leurs vœux, leurs saluts et leurs regrets.

Au dessert, une surprise vint nous mettre tous en joie : on vit tout à coup apparaître dans la salle un beau vétéran, armé de pied en cap, portant pantalon blanc, croisée blanche, schako énorme, muni du sac et du fusil. Il nous dit avoir traversé le col de Jaman pour venir de Château-d'Ex au rendez-vous ! C'était l'excellent facteur David Boraley, de Vevey (un mort aussi, hélas !) qui eut cette jolie idée. Sa photographie, aussi martiale qu'excellente, existe encore chez quelques-uns des convives du 5 février 1881, en souvenir de cette belle soirée.

Inutile de dire que des productions de tous genres se succédèrent, sous la présidence du major de table Jules Gétaz, sergent (mort également).

Un bon vieux grenadier de l'an six — ayant par conséquent alors septante-cinq ans, mais très vert de cœur — honorait ce banquet de sa présence. Il entonna même avec beaucoup d'entrain la chanson des grenadiers de Napoléon I^{er}.

A cette occasion, furent lus, par l'auteur, quelques chapitres des *Scènes vaudoises*, jour-

nal de Jean-Louis, racontant l'arrivée des Bourbaki, la conduite du trésor à Berne, etc. Ces scènes parurent en 1883, chez Imer et Payot, à Lausanne.

Des chœurs et des chansons alternèrent avec les toasts, empreints tous du plus chaud patriotisme. Le major Mury, de Montreux (encore un mort !) fut particulièrement plein d'entrain sous ses cheveux argentés.

Une fanfare, composée de cinq trompettes, joua nos vieux airs de marche, donnant ainsi à la réunion son vrai cachet militaire.

Quand la retraite sonna (ce ne fut pas à dix heures !) chacun se retira en ordre parfait, emportant de cette soirée le meilleur souvenir.

Avant cette réunion, dans la *Feuille d'Avis de Vevey*, un vieux grenadier dit sa joie de ce rendez-vous projeté et excita ses anciens frères d'armes à y prendre part.

« Quoi de plus gentil, disait-il, que ces réunions de vétérans, qui, sans être ni de Waterloo, ni de 1812, ont tant de plaisir à récapituler leurs vieux souvenirs, se rappelant le temps passé sous les drapeaux !

» Ah ! comme le cœur nous battait, au retour des longues absences dans les camps ou après les longues semaines passées à la frontière !... Nous revoyons encore, n'est-ce pas, nos longues veillées de garde, nos feux de bivouac, nos factions solitaires, par la pluie, la neige ou le brouillard ; — nous entendons encore la diane du matin, la retraite du soir, les longs récits aux heures de consigne ; — enfin, voici, aux jours de grandes manœuvres, les « tourne à gauche » retentissants, les « colonnes serrées, la gauche en tête », nos courses en tirailleurs (où ce coquin de sabre, se fourrant dans nos jambes, étendait le brave grenadier dans les betteraves ou l'esparcette) ; — puis surtout, voici les beaux bataillons carrés, aux jours de revue ; et, près de la musique militaire, M. le préfet faisant son discours, parlant de notre tenue, nous exhortant à la discipline et au patriotisme. Les braves portaient alors : « Vive la Suisse ! Vive le canton de Vaud ! » Et la musique jouait « l'encens des fleurs... O ma patrie, ô mon bonheur ! » etc. Puis les grenadiers allaient accompagner le drapeau.

« O le beau temps ! les bons camarades ! les chers souvenirs ! »

Quinze années plus tard, à Vevey également, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'occupation des frontières, nous nous trouvâmes à l'Hôtel du Pont cent vingt convives de diverses armes, dont plusieurs officiers supérieurs.

Voulez-vous le menu de cette réunion ? Le voici. Vous remarquerez, mon cher Conteur, qu'il n'est pas plus empreint que celui de 1881 de tristesse et de mélancolie :

Menu du Banquet commémoratif de l'occupation des frontières ; 25^{me} anniversaire, Vevey, 2 février 1895.

I. Départ de l'avant-garde : Fanfare Bitter-Vermouth. Air de Marchala-Frontière.

II. Première escarmouche : Potage Bourbaki-Clinchant à interner de suite.

III. Premier engagement à l'arme blanche : Poisson du Doubs aux arêtes-prussiens. Sauce Hanz Herzog, dite sans reproche.

IV. Grande attaque : Roastbeef des Verrières, à la sauce des vétérans. Pommes de terre de Ballaigues, avec ou sans engelures.

V. Assaut final : Poulardes farcies de vieux souvenirs. Salade au vinaigre de Ste-Croix et à l'huile de Vallorbes.

VI. Pour la Retraite (par colonne serrée en chantant).

Vins vaudois et divers, Quenulna-Val-de-Travers, fromages de Porrentruy aux yeux hospitaliers. Pain du pays (sans paille) à la farine fédérale. « Mendians » recommandés. — Feux d'artifices oratoires, etc.

Après tout cela : Dessert... ton ceinturon !

A l'approche du trentième anniversaire, qui réunira sans doute, en automne, plus d'un groupe d'anciens camarades des frontières, laissez-moi envoyer à ceux-ci, mon cher Conteur, un salut bien cordial et patriotique ; et, en attendant l'appel pour le grand départ et le solennel rendez-vous, serrons les rangs.

A vous de cœur !

Un ancien grenadier du 45^{me} bataillon,
plus tard capitaine-aumônier du 70^{me}.

Les « planches » de Paris.

David-Abram et sa femme Françoise sont tout heureux. Ils ont depuis deux jours la visite de leur cousin de Paris, Philippe, qui leur apporte de bonnes nouvelles de Julie, leur fille. Julie est en passe de devenir sous-directrice d'une maison parisienne de blanchissage et de repassage. Il y a cinq ans qu'elle est partie pour les bords de la Seine. C'est une brave enfant, qui se conduit bien et qui n'oublie pas ses vieux parents. Tous les mois, elle leur envoie la moitié de son salaire, pour qu'ils puissent s'accorder quelques douceurs. Mais ils se gardent de toucher à cet argent : ils ont encore de bons bras, Dieu merci, et leur petit domaine des Esserts suffit à leurs besoins. Sans le dire à leur fille, ils portent ses économies à la Caisse d'épargne et ils se réjouissent à l'idée que les écus de la « petite » font des petits.

— Vous savez, leur dit Philippe, qui est assis à côté d'eux, devant la maisonnette d'où la vue sur le Léman est si belle, vous savez, « la petite », comme vous l'appelez, est maintenant une grande et belle fille. Quel âge a-t-elle donc ?

— Elle court sur ses vingt-et-un ans, répond Françoise.

Tout en parlant de leur enfant, Abram-David et sa femme questionnent le cousin Philippe sur l'Exposition universelle, sur Paris et les Parisiens. Le prix des denrées, la cherté des appartements, leur font pousser des « kai-ze-tè !... et des « mon té t'y possible ! »

— Et les Parisiennes, demande Abram-David, sont-elles aussi gâchées qu'on le lit sur les livres ?

— Voyez un peu le curieux, s'écrie Françoise, légèrement piquée.

— Les Parisiennes, dit Philippe, il y en a pour tous les goûts; mais, sans flatter ma petite cousine, on en trouverait peu qui la vailent. Elle, au moins, possède tous les charmes de son sexe et tient à les conserver; elle ne tournera pas en garçon.

FRANÇOISE. — Il ne manquerait plus que ça!

PHILIPPE. — Ah! c'est qu'un tas de jeunesses de Paris se mettent maintenant en tête de singler les vieilles Anglaises, au physique. Vous avez lu dans les journaux...

DAVID-ABRAM. — Non, nous ne recevons que la *Feuille des Avis officiels* et le *Conteur*.

PHILIPPE. — Eh bien, la mode est maintenant chez les Parisiennes — chez une partie des Parisiennes, entendons-nous — la mode est à l'effacement de ce qui les distingue des hommes. Par un traitement spécial, elles s'aplatissent la poitrine et font rentrer leurs hanches, de telle façon que lorsqu'elles sont en costume masculin, on ne sait plus si on doit leur dire: « monsieur » ou « madame ».

FRANÇOISE. — Quelle horreur!

DAVID-ABRAM. — Et ces planches-là trouvent encore des amoureux?

PHILIPPE. — Pour l'honneur de notre sexe, j'espère que non.

DAVID-ABRAM. — Ce sont des toquées!

FRANÇOISE. — Des péronnelles!

PHILIPPE. — Il s'en trouve aussi du meilleur monde, à ce qu'on dit.

FRANÇOISE. — Pouah! quelle vergogne! Leurs mères devraient les fouetter!

DAVID-ABRAM. — Puisqu'elles tiennent tant à nous ressembler, dis-leur voir, Philippe, que j'en engage une pour m'aider à la vigne. Nous verrons, après qu'elle aura porté, huit jours durant, des hottées de fumier (sauf votre respect) si l'envie de jouer à l'homme ne lui passe pas.

PHILIPPE. — En attendant, ces détraquées contribuent à faire aller les affaires de Julie.

FRANÇOISE. — Et de quelle manière?

PHILIPPE. — Dame, comme elles se font un tors masculin, elles l'habillent à notre mode: au lieu de corset, elles portent un plastron empesté en diable, et c'est ainsi une nouvelle source de gain pour les repasseuses.

FRANÇOISE. — Julie ne nous a jamais rien écrit là-dessus... Cela ne me plaît qu'à moitié qu'elle leur aide dans leurs singeries... Empêser et repasser les devants de ces... Non, j'aime mieux qu'elle rentre au pays...

DAVID-ABRAM. — Peuh! Si elles paient leurs plastrons, qu'est-ce que cela peut nous faire. L'argent n'a point d'odeur.

FRANÇOISE. — Bien sûr qu'il est toujours bon à prendre; mais, que veux-tu, il me semble que c'est mal de servir ces femmes dans leurs pouttes maniérées.

DAVID-ABRAM. — Notre fille n'y peut rien; elle fait l'ouvrage que lui donnent ses patrons, et ce n'est pas en refusant le linge de ces dames qu'on leur remettra la cervelle à la bonne place... Tout de même, faut-il être abandonné de la Providence, et des hommes, et de tout, pour se mutiler de la sorte!... Je voudrais voir la mine des garçons du village si, au lieu de nos filles rondes et dodues, ils ne rencontraient que des échaldas!... Mais, il n'y a pas de danger, la graine de nos belles plantes ne se perdra pas de sitôt, n'est-il pas vrai, Françoise?

FRANÇOISE. — Faut le souhaiter... Que feriez-vous, pauvres hommes, si vous n'aviez pas avec vous, à la vigne, ou aux champs, de solides gaillardes qui vous font les trois-quarts de la besogne, à côté de tous les travaux du ménage?

DAVID-ABRAM. — Les trois-quarts de la besogne! Comme tu y vas! Disons la moitié, c'est déjà bien joli.

FRANÇOISE. — Pourquoi pas le quart?

PHILIPPE. — Allons, mes chers cousins, vous n'allez pas vous quereller.

DAVID-ABRAM. — Pour ça, non; nous sommes trop contents de t'avoir pour songer à nous gâter la journée... Mais, pour en revenir à tes Parisiennes...

FRANÇOISE. — Ne parlons plus de ces créatures!

DAVID-ABRAM. — Bon, te voilà encore jalouse!

FRANÇOISE. — Jalouse de femmes contrefaites, ce serait bien de l'honneur que je leur ferais.

DAVID-ABRAM. — Alors, si tu n'es pas jalouse, laisse-moi demander à Philippe s'il ne nous en amènerait pas une à son prochain voyage en Suisse. Je serais curieux de voir de près un de ces animaux-là.

FRANÇOISE. — Kaise-tè, mon pauvre homme, tu ne dis que des gandoises!

DAVID-ABRAM. — Que veux-tu, c'est de revoir ce brave Philippe et de savoir que notre Julie va bien et qu'elle n'a pas suivi la nouvelle mode, qui me rend joyeux... Mais, sois tranquille, je ne tiens pas à faire la connaissance de ces horreurs de planches de Paris...

PHILIPPE. — Toutes les Parisiennes n'en sont pas encore là, cousin.

DAVID-ABRAM. — Respect pour celles qui restent, femmes; mais rave pour les autres, qui ne pourront jamais dire ce que chantaient bien de nos Vaudoises au très vieux temps:

Mère, maria-mè,
Que lè tété mè cressant.

V. F.

L'eau thermale de Lavey.

Curieux détails sur la découverte de cette source.

Le 27 février 1831, les ouvriers de M. Ravy, fermier de la pêche du Rhône, étaient occupés à placer des nasses dans le lit du fleuve. L'un d'eux s'appretant à déplacer une grosse pierre, s'écria tout à coup:

— *C'èin bourlè!*

L'autre le regardant d'un air moqueur:

— *Kaise-tè, fou!*

— *Tè dio que cèin freccassè!*

— *Laisse-mè clliau manairè et vire-mè ci caillou!*

— *Vin lo veri tè... Fourre l'ài vâi la patta!*

Lassé de la persistance de son camarade, Auguste Cheseaux, croyant à une plaisanterie, saute à l'eau, plonge la main à l'endroit indiqué, et, stupéfait, ahuri:

— *M'èntèvâi se ce n'est pas verè!*

La source thermale était bien constatée, et Ravy de courir chez M. de Charpentier, alors directeur des salines de Bex, qui se transporta sur les lieux le 1^{er} mars.

Des pluies abondantes, tombées quelques jours auparavant, avaient tellement enflé le Rhône que le savant géologue, ne pouvant atteindre l'eau chaude, y plongea des pièces d'argent, qui lui firent immédiatement reconnaître, par leur couleur jaune doré, la présence de l'hydrogène sulfuré.

L'hiver suivant, le Conseil d'Etat chargea M. de Charpentier de diriger les travaux nécessaires pour l'isolement de la source. Un puits fut creusé et l'eau recueillie par un canal en mélèze longeant les berges et aboutissant sur le terrain, à 1711 pieds plus loin.

Dès les premiers moments, plusieurs malades des environs s'empressèrent de faire l'essai des eaux thermales et s'en trouvèrent très bien. Mais il n'existait pas de bains, et les travaux effectués n'avaient pas encore donné un résultat complet. L'Etat se borna, pour le moment, à accorder à deux citoyens de Bex, MM. Durr et Ravy, l'autorisation d'exploiter provisoirement la source, avec la condition de conserver les travaux faits jusque-là, de se conformer aux directions de M. de Charpentier, de tenir un registre des baigneurs et de l'effet

des eaux, de disposer un bassin pour les pauvres et d'établir une fontaine à l'usage du public.

Les concessionnaires firent construire un hangar où ils réunirent douze baignoires, une fontaine pour les buveurs et un petit carré où les pauvres pouvaient prendre des bains de jambes. Quelques baigneurs s'établirent dans des baraques élevées à la hâte, et d'autres à Bex, d'où ils se rendaient en voiture aux bains.

On remarquait de nombreuses béquilles clouées sur la façade du hangar, comme des *ex-voto* laissés par les malades qui s'en retournaient guéris.

Un Lausannois nous a raconté qu'il était à Lavey en 1834, logeant avec sa mère dans une de ces cabanes devant laquelle il faisait cuire le pot-au-feu. Les bergers de Morcles leur apportaient, chaque matin, du beurre frais, du lait et de petites tomates.

Mais laissons décrire l'aspect des bains de cette époque par un autre témoin oculaire, M. le docteur J. de la Harpe, dans un travail présenté à la Société des Sciences naturelles, en 1833.

« Tout semble s'y réunir, disait-il, pour » entraver la cure plutôt que pour la favori- » ser. De mauvaises petites chambres, où les » baigneurs se morfondent d'ennui; d'étroi- » tes baignoires enfoncées en terre, dans les- » quelles l'eau se refroidit promptement; les » cris répétés d'un baigneur qui, la montre en » mains, s'impatiente de faire sentinelle en » plein air, et vous supplie de ne pas outre- » passer la malheureuse heure qui vous est » concédée; deux lieues à faire par un chemin » pierreux, sur un char découvert pour rega- » gner son gîte et trouver un lit chaud; pas le » moindre service, ni la plus petite des com- » modités de la vie. »

Ce n'était donc jusque-là qu'un premier essai; l'eau, imparfaitement captée, arrivait en quantité insuffisante, mélangée; et se refroidissant dans le trajet au travers des eaux froides du fleuve dans lequel plongeait leur canal. De nouveaux travaux étaient donc indispensables. Le puits fut creusé jusqu'à une profondeur de 30 pieds, et l'on encaissa la source au moyen d'une espèce de cuve en douves de mélèze, cerclée en fer et ayant la forme d'un cône tronqué.

Pendant cette opération, trente ouvriers étaient occupés, jour et nuit, tant au creusement du puits qu'à mettre les pompes en mouvement. Après avoir posé le conduit et la chèvre, l'eau s'éleva dans les tuyaux, mais il n'en arrivait que 12 $\frac{1}{4}$ pots par minute, tandis qu'en la faisant pomper on en obtenait 78 pots; et, au moyen de deux pompes à bras, on fit arriver l'eau aux bains, en attendant l'installation d'une pompe hydraulique, mise en mouvement par le courant du Rhône.

Grâce à ces efforts successifs et à quelques installations faites par la société concessionnaire, on vit s'augmenter sensiblement le nombre des baigneurs, qui furent plus tard favorisés d'un service postal entre Villeneuve et St-Maurice, fait par un omnibus à quatre chevaux. Cet énorme véhicule, appelé *Dame du Lac*, avait sur l'impériale une espèce d'orgue composé d'un certain nombre de trompettes, dont les pavillons brillaient au soleil et lançaient dans l'air leurs notes aiguës, à l'arrivée dans chaque station.

Néanmoins, de nouveaux travaux de captation durent être exécutés pour lutter contre les infiltrations d'eau froide, qui abaissaient considérablement la température de la source. Grâce à ces derniers travaux, à une puissante machine hydraulique et une canalisation soignée, l'eau arriva dans les baignoires avec une